



D.2019.07.03.1.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Séance du 03 Juillet 2019

1 – TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS

1.1 - 3^{ème} Ligne de Métro – Autorisation de signer le marché n° M3 2019 13863 M - Travaux d'accompagnement diagnostic archéologique/travaux divers avec MALET TOULOUSE SUD.

L'an deux mille dix-neuf, le trois juillet à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel		X (M. Briand jusqu'au point 9.4)	X (a/c du point 10)
BRIAND Sacha	X	X (M. Chollet a/c du point 10)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X (du point 1.1 au point 4.12 et du point 9.1 au point 9.4)	X (M. Grass a/c du point 5.1 jusqu'au point 8.9 et a/c du point 10)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X	X (M. André a/c du point 1)	
LAFON Arnaud			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline		X (M. Suaud)	
SUAUD Thierry	X		

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.07.05.1.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération Toulouse Aerospace Express – 3^{ème} ligne de métro et ligne aéroport express.
- Par délibération n° D.2017.07.05.1.2 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Toulouse Aerospace Express.
- Par délibération D.2018.07.11.2.1 du 11 juillet 2018, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) approuvait la modification du programme de l'opération, à l'issue des études des alternatives menées à la suite du compte-rendu du Débat Public.
- Par délibération D.2018.12.12.1.1 du 12 décembre 2018, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) approuvait l'avenant 1 au mandat de maîtrise d'ouvrage afin d'annexer au contrat de mandat la répartition de la rémunération du mandataire en domaines d'activités pour permettre la déclaration de ces coûts dans le cadre de la subvention européenne Mécanisme d'Interconnexion en Europe (MIE).
- Par délibération D.2019.02.06.1.3 du 6 février 2019, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) approuvé les ajustements de programme de l'opération dont une mise en service fin 2025.

Le présent appel d'offres concerne la mission de réalisation de travaux d'accompagnement du diagnostic archéologique et travaux divers en vue de la réalisation de la 3ème ligne de métro de l'agglomération toulousaine.

Les travaux et prestations concernent notamment :

- La libération d'emprises ;
- La réalisation de tranchées ;
- la réalisation de travaux de remise en état du site (terrassement, voirie, espaces verts...).

S'agissant d'un accord cadre à bons de commande, les montants minimum et maximum sont respectivement estimés à 600 000,00 € HT et 2 000 000,00 € HT.

La durée prévisionnelle du marché est de 48 mois.

La passation de ce marché se fait dans le cadre d'un appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles R2161-2 à R2161-5, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 5 avril 2019 aux publications du JOUE et BOAMP, et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres a été fixée au 13 mai 2019 à 12h00.

Cinq candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence :

1. MALET TOULOUSE SUD
2. Le groupement EXEDRA MP – CARO – LHERM TP
3. RAZEL BEC
4. Le groupement F&CO TP – JORDAN TP – ALCAM Matériels – TPC
5. EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20190705-20190703-1-1D- DE Date de télétransmission : 05/07/2019 Date de réception préfecture : 05/07/2019
--

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités (SMTC) a, dans sa séance du 25 juin 2019, retenu les candidatures suivantes :

1. MALET TOULOUSE SUD
2. Le groupement EXEDRA MP – CARO – LHERM TP
3. RAZEL BEC
4. Le groupement F&CO TP – JORDAN TP – ALCAM Matériels – TPC
5. EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités (SMTC) a, lors de la même séance du 25 juin 2019, attribué le marché à **MALET TOULOUSE SUD** pour un montant maximum de 2 000 000,00 € HT, le détail estimatif remis s'élevant à **1 492 115,75 € HT**.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° **M3 2019 13863 M** avec **MALET TOULOUSE SUD**.

.....

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des
votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer avec MALET TOULOUSE SUD, le marché n° M3 2019 13863 M concernant la réalisation de travaux d'accompagnement du diagnostic archéologique et travaux divers nécessaires à la réalisation de la 3ème ligne de métro, pour un montant maximum de 2 000 000,00 € HT.

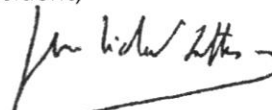
ARTICLE 2 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES